

Le Bulletin Campanaire

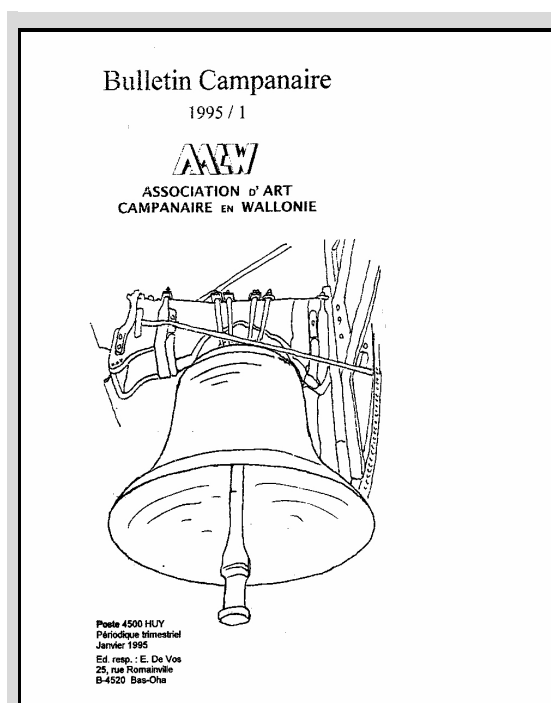
Serge Joris

La parution de ce 50^e numéro du Bulletin Campanaire est l'occasion de porter un regard sur l'histoire, la ligne éditoriale et l'organisation de ce périodique.

Un peu d'histoire

Le *Bulletin Campanaire* est né en janvier 1995, dans la foulée immédiate de la mise sur pied de l'Association Campanaire Wallonne. Le premier numéro (reproduction de sa page de garde ci-contre) fut consacré essentiellement aux comptes rendus des réunions ayant conduit à la création de l'association et aux premiers pas de celle-ci ⁽¹⁾.

Edmond De Vos, à l'époque secrétaire de l'association, fut l'éditeur responsable des 13 premiers numéros. En juin 1998, il passa le relais à Serge Joris, alors président de l'association.



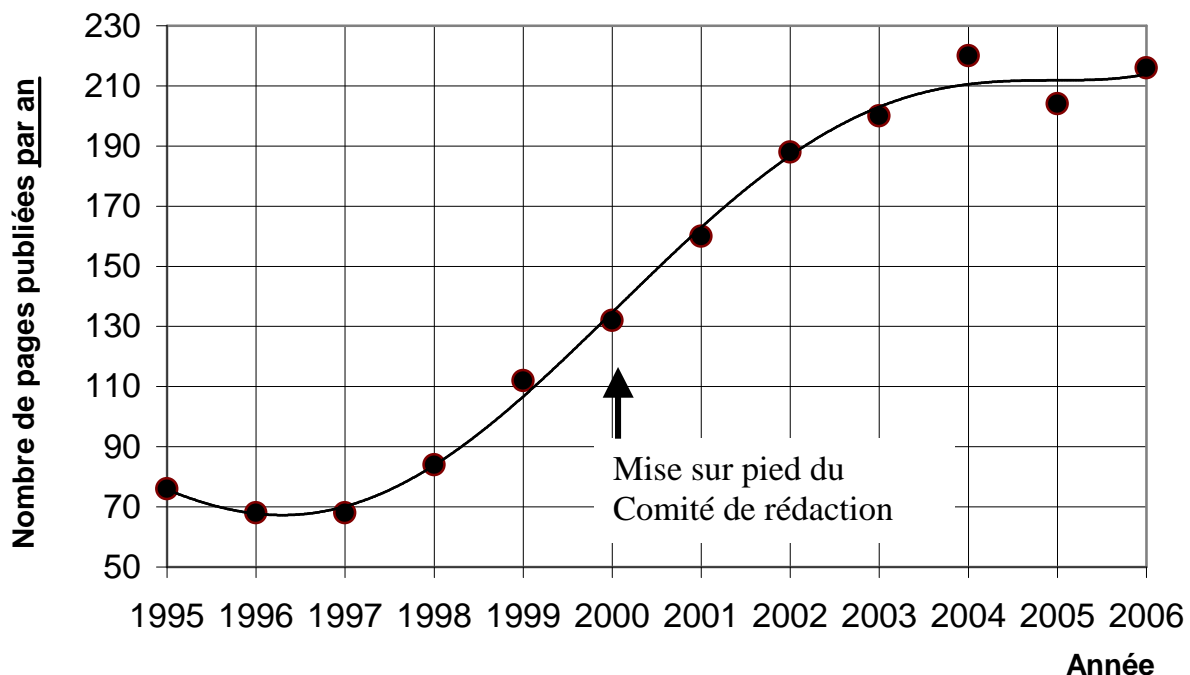
*Page de garde du
Bulletin Campanaire n°1*

Lors de l'Assemblée générale de l'année 2000, ce dernier lança un pressant appel à l'aide pour assurer la réalisation du bulletin, le cumul des charges de président et d'éditeur responsable du bulletin étant devenu trop lourd.

¹. Avant d'obtenir la personnalité juridique en 1996, l'ACW fut une « association de fait », dénommée *Association d'Art Campanaire en Wallonie* (voir Bulletin Campanaire 2004/4 - n° 40 – p. 4).

En réponse à cet appel et à l'initiative de Philippe Slégers, un Comité de rédaction fut mis sur pied en août 2000.

Ce comité a permis de consolider le développement du bulletin amorcé dès 1999 en termes de nombre de pages publiées par an (voir diagramme ci-après). Le nombre de pages du bulletin est désormais volontairement limité si possible à une cinquantaine de pages par numéro, soit environ 200 pages par an.



Le Comité de rédaction

Le comité est composé de 4 à 6 personnes. Il se réunit trimestriellement, quelques semaines avant la publication du bulletin, pour :

- un examen critique du bulletin précédent (dans le cadre d'un processus d'amélioration continue de qualité),
- définir la table des matières du bulletin suivant (répartition des tâches et chronogramme de réalisation),
- une réflexion sur le contenu des bulletins suivants (à la lumière du fond documentaire disponible et de la ligne éditoriale du Bulletin).

Les délibérations du Comité de rédaction font l'objet d'un rapport communiqué aux membres du Comité ainsi qu'au Conseil d'administration.

Ligne éditoriale

Le Comité de rédaction veille à maintenir, d'un bulletin à l'autre, en phase avec les objectifs de l'association et l'actualité campanaire, un équilibre entre les articles consacrés aux cloches, aux carillons et à l'horlogerie monumentale.

Il veille également à ce que soit publié dans chaque bulletin au moins un article de fond (p.ex. technique, historique, sociologique, etc.) constituant un jalon pour la connaissance et le développement de l'art ou du patrimoine campanaire de l'espace Wallonie-Bruxelles.

Par ses rubriques *Potins campanaires*, *Le saviez-vous ?*, *Revue des revues*, *Nouvelles publications*, *Courrier des lecteurs*, *Agenda*, le bulletin remplit sa mission de trait d'union entre les membres de l'association et le monde campanaire en général.

L'index des articles publiés à ce jour (figurant dans le numéro spécial joint à ce 50^e Bulletin Campanaire) permet d'apprécier l'équilibre et l'éclectisme de la ligne éditoriale suivie jusqu'à ce jour.

Lay-out

Compte tenu de l'augmentation significative du nombre de pages à publier, le Comité de rédaction s'est maintes fois interrogé sur l'opportunité d'imprimer le bulletin en format A4 plutôt que A5. Le maintien du format A5 a été privilégié jusqu'ici afin d'assurer une continuité au niveau de l'aspect général du Bulletin Campanaire.

La page de garde en couleur a été utilisée pour marquer le passage au nouveau millénaire ⁽²⁾, le dixième anniversaire de l'association ⁽³⁾ et la parution de ce 50^e numéro. Grâce à la confiance que nous accordent les annonceurs, la page de couverture pourra continuer désormais à être imprimée en couleurs.

2. Bulletin Campanaire 2001/1 – n°25

3. Bulletin Campanaire 2004/4 – n°40

Diffusion

Le Bulletin Campanaire est imprimé à raison de 200 exemplaires.

Il est envoyé aux membres de l'ACW, aux principales bibliothèques du pays, ainsi qu'aux personnalités et organismes figurant sur la liste protocolaire de l'association. La répartition géographique actuelle des envois figure ci-contre. Une diffusion par internet est à l'étude.

<i>Diffusion actuelle du Bulletin Campanaire</i>	
<i>Wallonie-Bruxelles</i>	= 120
<i>Flandre</i>	= 23
<i>France</i>	= 16
<i>Reste de l'Europe</i>	= 12
<i>Etats-Unis</i>	= 7
<i>Australie</i>	= 2

En guise de conclusion

Vecteur important de communication et de promotion de l'ACW, le Bulletin Campanaire représente actuellement un fond documentaire comptant près de 1700 pages (format A5) relatives à l'art et au patrimoine campanaires, en particulier de l'espace Wallonie-Bruxelles.

Grâce à la position centrale de l'ACW au carrefour des cultures campanaire germanique, anglo-saxonne et latine, il fait également un large écho à l'actualité campanaire de ces divers pôles géographiques. Ceci lui permet de figurer parmi les publications fort appréciées dans le domaine, ainsi qu'en témoigne le succès qu'il remporte hors Wallonie.

En tant qu'éditeur responsable, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont collaboré à l'heureux développement de cette publication depuis ses origines jusqu'à ce jour.